

LETTRE D'INFORMATION



Jeunes reporters
pour l'environnement

Jeunes Reporters pour l'Environnement

Mai 2009



Fin des projets 2008-2009

Avec la fin de l'année scolaire s'achèvent vos projets de jeunes reporters pour l'environnement.

Bravo à tous pour votre travail et vos découvertes !

N'oubliez pas que vous pouvez poster vos articles et photos, en français et/ou en anglais sur le site international www.youngreporters.org et consulter les articles du réseau sur différents thèmes, ou suivant les pays.

Nous mettrons en ligne certains projets au cours de l'été sur le site français, et vous tiendrons informé par le biais de cette lettre d'informations.

Cette année, les **trois articles participant au concours international de JRE pour représenter la France** sont :

- 📌 « victims of climate change » (« les victimes du changement climatique ») et « Dams, a solution for our uncertain future ? » (« les barrages, un solution pour notre futur incertain ? ») de deux groupes de jeunes reporters de seconde, au lycée Gabriel Faure à Tournon-sur-Rhône en Ardèche
- 📌 « is the mobile phone really dangerous ? » (« le téléphone mobile est-il vraiment dangereux ? ») de la classe STG du lycée Roger Verlomme à Paris

Les résultats du concours national et du jury international seront communiqués dès que possible.

Tous les participants recevront d'ici peu un diplôme attestant de leur engagement dans le programme Jeunes Reporters pour l'Environnement.

CONTACT

Jeunes Reporters pour l'Environnement
Office français de la Fondation pour
l'Education à l'Environnement en Europe
36 Rue Amelot
75011 Paris
01 45 49 07 09
jre@f3e.org
www.jeunesreporters.org
jre@f3e.org

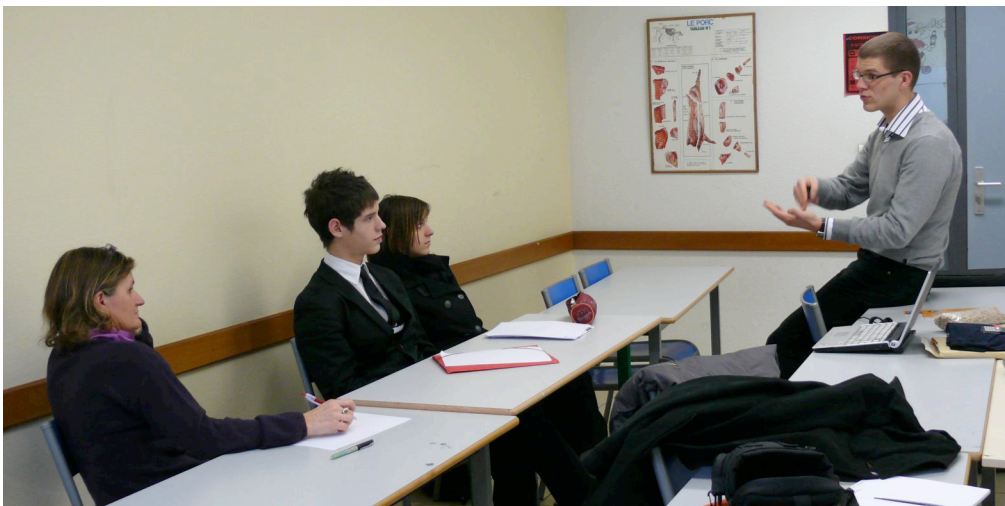
Séminaire en Rhône-Alpes

Le projet pilote sur la région Rhône-Alpes prend fin le 19 Mai, et sera clôturé par un séminaire au conseil régional. Lors de cette journée, les jeunes reporters qui se sont investis sur des problématiques environnementales locales, vécues par les collectivités ou les entreprises locales, rendront compte de leurs démarches et de leurs conclusions.

En Mars, les quatre équipes de jeunes travaillant sur le projet avaient pu rencontrer les professionnels proposeurs de projets. Ces derniers leur avaient expliqué les enjeux de la problématique que les jeunes reporters avaient choisi de traiter.



Les jeunes du lycée la Cardinière (Chambéry) et du lycée Philibert Delorme (l'Isle d'Abeau) lors d'une intervention de l'équipe du Conseil Régional Rhône-Alpes sur la lutte contre le changement climatique



Les jeunes du lycée professionnel Jehanne de France lors de l'intervention de Mr. Clément Mabire, pour l'entreprise Tecnisun, sur le coût économique et environnemental du chauffage dans l'habitat.

Nous vous ferons bien entendu un compte-rendu de cette journée du 19 mai dans la prochaine lettre d'information de jeunes reporters pour l'environnement !

Focus Biodiversité : Liste Rouge de l'UICN

Dans la lettre d'information de janvier, nous vous avons expliqué pourquoi la biodiversité est importante. Ce mois-ci, nous souhaitons introduire la liste rouge de l'UICN, un outil pour protéger la Biodiversité.

Qu'est-ce que l'UICN?

Créé en 1992, le Comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) est le réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France.

Il regroupe au sein d'un partenariat les ministères de l'écologie et des affaires étrangères, 5 établissements publics et 35 organisations non gouvernementales, ainsi qu'un réseau de plus de 200 experts rassemblés au sein de commissions et de groupes de travail.

Les programmes du Comité français de l'UICN déclinent ses deux missions principales qui sont de répondre aux enjeux de la biodiversité en France et de valoriser l'expertise française à l'international. (www.uicn.fr)

Pourquoi une telle liste?

La Liste rouge de l'UICN constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales. Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction de milliers d'espèces et de sous-espèces.



Fondée sur une solide base scientifique, la Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil de référence le plus fiable sur l'état de la diversité biologique spécifique. Sur la base d'une information précise sur les espèces menacées, le but essentiel de la Liste rouge consiste à mobiliser l'attention du public et des responsables politiques sur l'urgence et l'étendue des problèmes de conservation, ainsi qu'à inciter la communauté internationale à agir en vue de limiter le taux d'extinction des espèces. (www.uicn.fr)

Comment cette liste est-elle établie?

Le système mis au point pour l'établissement de la Liste rouge est le résultat d'un vaste processus de concertation, d'élaboration et de validation de plusieurs années, mené par les experts de la Commission de sauvegarde des espèces de l'UICN.

Des critères de classification sont basés sur différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction, et permettent de classer les espèces dans des catégories définies par l'UICN, comme par exemple "en danger critique d'extinction", "éteint à l'état sauvage", etc.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement de la liste, consultez cette page: <http://www.uicn.fr/La-Liste-Rouge-des-especes.html>

La liste rouge de l'UICN est disponible sur le site de l'UICN en Français, Anglais et Espagnol.